

# Aix-en-Provence

3

La Provence  
Mardi 28 octobre 2025

## Des pilotes fondent un collectif et dénoncent une "pompe à fric"

**AÉRODROME DES MILLES** Un collectif de pilotes amateurs s'est créé contre la gestion d'Edeis, le concessionnaire de l'aérodrome. Il dénonce hausses de loyers des hangars, clauses abusives et rupture d'équité entre usagers.

**A**vantages pour les aéronefs plus silencieux, nouvelles zones de survol à éviter, gestion des mauvaises trajectoires, développement de l'électrique, limitation des tours de piste, restrictions horaires, code de bonne conduite... En décembre 2024, l'ancien sous-préfet dressait un bilan de la feuille de route de l'aérodrome des Milles à Aix et des évolutions engrangées depuis qu'il avait contribué à renouer le dialogue entre les acteurs environnants et la société Edeis, concessionnaire depuis 2018. Sauf avec le Collectif de riverains CD2A : il alerte sur un développement de l'aviation d'affaires et de l'économie aéronautique particulièrement en lien avec les hélicoptères. Désormais monte aussi au créneau le Collectif des usagers LFMA composé de pilotes amateurs, membres de clubs de loisirs, associations telles Aeroxpérience, anciens pilotes de chasse au sein de l'armée de l'air, commandant de bord chez Air France, toujours pilote par passion - et par ailleurs candidat Reconquête ! aux législatives de 2022 du côté de Marignane.

La grogne entame avec le renouvellement des autorisations d'occupation temporaire et la hausse des loyers. Pour Aeroxpérience, Gilles Mosse liste 2 674 € en 2018 pour un hangar de 1 045 m<sup>2</sup>, 30 782 € en 2024, 43 662 € avec les charges

**"Edeis ne prend rien à charge et fait supporter aux usagers la totalité des frais. La redevance n'a pas de contrepartie !"**

UN PILOTE



Le nouveau collectif est formé de Pierre Oddo, Jacques Clostermann et Gilles Mosse. / PHOTO DAVID ROSSI

prévues pour 2026. L'association qui assure une mission d'intérêt public, formant aux métiers de l'aéronautique, dénonce un hangar inondé régulièrement, une convention dont la durée est trop courte pour la moindre planification, des charges incompréhensibles.

**"Il n'y a pas d'équité"**  
Un pilote a écrit à Edeis pour dénoncer les termes du contrat, sa redevance subissant aussi une nette augmentation, doublant même de 2024 à 2026. Il lui est demandé le remboursement de frais tels la surveillance du site, l'éclairage, le traitement des déchets, l'entretien des espaces verts, l'eau, l'électricité, etc. "Edeis ne prend rien à charge et

fait supporter aux usagers la totalité des frais. La redevance n'a pas de contrepartie !" Pierre Oddo, aussi propriétaire d'un appareil, dénonce la sécurité défaillante. "Le nombre d'anneaux d'amarrage est tombé de 36 à 16, quand on demande des garanties d'assurance, on n'obtient jamais de réponse, un collègue a vu le réservoir de son aéronef endommagé lors de son déplacement à terre par un des employés, cela aurait pu être dramatique. Edeis navigue tellement à vue que la société a diminué une piste d'atterrissement pour un jet ayant besoin d'une plus grande distance de freinage, de nuit, sur un tarmac mouillé, il y a de quoi se faire peur."

"Je loue un hangar alors que le plan national des centaines de milliers d'euros de dividendes alors qu'il reçoit des subventions d'exploitation". Certaines sociétés n'ont pas subi d'augmentation. Il n'y a pas d'équité!" Le collectif affirme que les pompiers recrutés sont payés en partie par la DGAC donc, l'état, et qu'en fait de sécurité, "ils changent les ampoules ou transportent les bagages des VIP".

**Des dérives similaires ailleurs en France ?**

Jacques Clostermann dénonce des "clauses abusives attaquables, une durée de DSP (45 ans) moyennant 660 € de loyer annuels anormale : Edeis

verse à ses actionnaires sur le plan national des centaines de milliers d'euros de dividendes alors qu'il reçoit des subventions d'exploitation". 1,8M€ depuis 2018, que le sous-préfet disait dû aux missions régionales endossées. Mais la liste des travaux réalisés ne semble pas herculéenne : rénovation de l'accueil, de la station carburant, du balisage... Quant à l'aérogare, son permis de construire a été attaqué.

Le collectif a pris attaché avec d'autres clubs des 18 aérodromes gérés par Edeis et constate des dérives similaires, pointées, à Orléans, par la Chambre régionale des comptes. Dans une enquête publiée en juin, *Le Nouvel Observateur* chiffrait à 170M€ par an les aides publiques allouées en 2019 aux aéroports régionaux de l'Hexagone, dont très peu accueillent des lignes commerciales et sont pour la plupart déficitaires - le résultat de l'exercice 2024 de la société aux Milles est de 250 741 €.

Le Collectif des usagers LFMA accuse Edeis de vouloir bouter l'aviation de loisirs au profit des jets privés et entreprises aéronautiques. Les uns après les autres refusent les augmentations et d'aucuns se mettent à rêver action collective... Interrogé, Edeis n'a pas répondu à ce jour à nos questions.

Carole BARLETTA  
cbarletta@laprovence.com



SPÉCIAL  
AIX  
PAYS D'AIX

*Toute l'info de chez vous !*



L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉGION EN NEWSLETTER



Inscriptions  
Flâchez ou rendez-vous sur [laprovence.com](http://laprovence.com) rubrique Newsletters